



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ACTON VALE

1093 BOUL. SAINT-ANDRE — C.P. 1449 — ACTON VALE, P.Q. J0H 1A0 — 514 / 546-3236

MEMOIRE
PRESENTE A LA
COMMISSION D'ETUDE
SUR LA FORMATION DES ADULTES

PREPARE PAR
MARIE-PAULE LABREQUE
B.A., B. Hist., Lic.-ès-L. Hist., M.A
Présidente du Comité des Bénévoles
de la Bibliothèque Municipale

DECEMBRE 1980

TABLE DES MATIERES

	PAGE
PRESENTATION DE L'INSTITUTION	1
BUT DU MEMOIRE	1
REFLEXION SUR LES BESOINS DU MILIEU	2
- PROBLEMES DES PETITES BIBLIOTHEQUES	3
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	5

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

Bibliothèque Municipale d'Acton Vale, Comté de Johnson

- Fondée en 1977 comme Bibliothèque Populaire par un Projet Initiative Locale
- Municipalisée en 1978
- Adhésion à la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Estrie
- Offre 10 000 titres et un service gratuit
- Dessert la population de la ville d'Acton Vale, 4 500 habitants
- Seule ressource pour une région rurale, 15 000 habitants
- Maintenu et développée par bénévolat et l'apport de projets subventionnés, Canada au Travail et Aide au Travail

BUT DU MEMOIRE

- Faire entendre la voix des petites bibliothèques publiques avec l'espoir que les grandes auront aussi voix au chapitre.
- Exprimer notre surprise et notre déception que votre documentation ne mentionne les bibliothèques publiques nulle part et qu'aucune de celles que nous connaissons n'ait été invitée à participer à vos travaux.
- Rappeler que la documentation écrite ou audiovisuelle sera toujours primordiale dans tout effort d'éducation et que les bibliothèques sont de toute évidence des ressources privilégiées.
- Souligner que les bibliothèques publiques sont déjà, par définition, des institutions d'éducation au service du public, fonction peu connue au Québec, mais acceptée dans le reste de l'Amérique du Nord.

REFLEXION SUR LES BESOINS DU MILIEU

- A tous les niveaux se perçoit une prise de conscience de la nécessité de s'informer et de trouver les renseignements nécessaires pour la conduite de la vie quotidienne. Ces besoins ne requièrent pas toujours une structure formelle en vue de l'acquisition de connaissances. Par exemple, une jeune mère veut s'informer sur la psychologie des enfants ou sur la nutrition: elle nous demande un ouvrage de base et quelques autres plus précis. Elle ne peut ou ne veut pas suivre un cours, mais son besoin est réel. Quelle autre ressource que la bibliothèque peut lui venir en aide? Ce même schéma peut s'appliquer à mille autres sujets; beaux-arts, voyages, histoire du Québec, théâtre, santé, artisanat, cuisine, etc...
- Les petites villes et les milieux ruraux sont particulièrement défavorisés en équipement d'information et d'éducation, les personnes-ressources nécessaires y sont rares. Il est donc indispensable de trouver une formule qui leur permette l'accès à certains programmes éducatifs qui leur conviennent et les bibliothèques sont les institutions les plus aptes à jouer ce rôle, surtout depuis l'expansion du réseau des Bibliothèques Centrales de Prêts. Cette dernière formule qui fournit des livres et des possibilités d'animation aux municipalités de moins de 5 000 habitants est la contribution positive la plus importante au développement culturel de ces milieux urbains et ruraux qui a été accomplie depuis quelques années.
- Sans requérir des mises de fonds considérables et une bureaucratie étouffante, il serait possible avec un peu d'imagination et d'intelligence, de colliger des programmes éducatifs simples, à partir de publications existantes, avec documents d'introduction imprimés ou audiovisuels.
- Cette documentation pourrait circuler par l'entremise des Bibliothèques Centrales de prêts (B.C.P.) et serait certainement achetée par d'autres.

PROBLEMES DES PETITES BIBLIOTHEQUES

- L'animation de nos bibliothèques pose un problème difficile à résoudre dans les circonstances actuelles. Les petites municipalités ne peuvent pas supporter les salaires d'un personnel professionnel et les services spécialisés d'un bibliothécaire diplômé, bien que désirables, ne sont peut-être pas requis dans un village de 1 500 habitants. Cependant, il faut au moins une personne-ressource à plein temps, avec une bonne connaissance des besoins du milieu et l'aptitude à l'animation. Les programmes de subventions aux Bibliothèques du Ministère des Affaires Culturelles ne sont pas réalistes en fixant les seuils de subventions à - 5 000 et + 5 000 habitants. Pour - 5 000, on offre les services de B.C.P. éminemment utiles, mais rien au niveau du personnel, de l'équipement matériel et des locaux. Par ailleurs, une ville de moins de 15 000 habitants ne peut arriver à donner un service convenable avec les programmes actuels et financer les acquisitions et les salaires du personnel indispensable.
- Il faut en arriver à reconnaître la fonction éducative des bibliothèques publiques et que le Ministère de l'Éducation du Québec apporte sa contribution dans ce domaine. Il faut vaincre l'indifférence, voire la méfiance, envers les bibliothèques publiques. Cette attitude découle de situations historiques dont l'influence n'est pas toute dissipée et qui ont toujours obscurci la perception de ces institutions qu'on ne croit aptes qu'à distribuer des bandes dessinées aux enfants et des romans à l'eau de rose à des adolescentes attardées.
- L'expérience de la Bibliothèque Municipale d'Acton Vale est probante et démontre à quel point elle répond à un besoin profond du milieu. Le Conseil Municipal a contribué dans toute la mesure possible à l'équipement d'un local à son usage et en fournissant un budget d'opération essentiel. Cependant, elle n'a pu se développer que par l'expédient de projets subventionnés Canada au Travail et Aide au Travail (ministère du travail, Québec). De plus, le concours d'une douzaine de personnes bénévoles est la seule ressource pour l'administration et le service régulier au public. Depuis l'installation dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque a reçu près de

1 500 inscriptions en l'espace de dix mois, et la circulation des volumes a atteint 700 par semaine. Les usagers se déclarent très satisfaits et enchantés de pouvoir profiter d'une telle ressource dans leur milieu. Cependant, nous percevons par leurs demandes qu'avec un personnel permanent nous pourrions les aider davantage dans leurs besoins d'information et de perfectionnement des connaissances.

- En plus des services éducatifs autonomes qu'elle peut dispenser, la bibliothèque est un auxiliaire important pour les différents programmes d'éducation aux adultes qui sont offerts dans la région:
 - Ateliers sociaux-culturels du Service des Loisirs de la ville
 - Extension de l'éducation de la Commission Scolaire Régionale
 - Cours dispensés par le Cégep de Drummondville

Bien qu'en principe la bibliothèque de la Polyvalente soit ouverte à ces deux derniers groupes, les heures et la documentation ne conviennent pas à tous et nous recevons de nombreuses demandes d'assistance méthodologique et documentaire.

Cette fonction vient donc appuyer davantage sur le lien fonctionnel entre les Bibliothèques Publiques et le Ministère de l'Éducation.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- Nous croyons avoir démontré l'importance des bibliothèques publiques dans les petites villes et le milieu rural ainsi que le rôle éminent qu'elles peuvent remplir dans l'éducation des adultes soit à titre de ressource première et comme support aux programmes existants.

Nous soumettons à votre considération les recommandations suivantes:

- Que le ministère de l'Éducation apprenne l'existence des bibliothèques publiques et reconnaisse leur fonction éducative inhérente.
- Que des programmes éducatifs simples et pertinents soient préparés et mis en circulation par les bibliothèques publiques en particulier dans les réseaux des bibliothèques centrales de prêts.
- Que le ministère de l'Éducation assume ses responsabilités dans ce domaine et participe aux frais de fonctionnement des bibliothèques publiques au niveau de l'acquisition et de la formation du personnel d'animation.